



DÉCLARATION UE DE CONFORMITÉ

A puissance 3, concepteur et fabricant, ZA Les Pins Verts, 1 allée Migelane, 33650 Saucats, FRANCE, déclare que les appareils destinés à être mis sur le marché portant les désignations et le marquage ci-dessous satisfont aux exigences essentielles des directives et normes listées. Ils sont conformes au type éprouvé. Leur fabrication est soumise à notre système d'assurance qualité de production.

Produit

Calibrateur portable de signaux de process.


Type, modèle

GIV4-EX

Assurance qualité

Matériel satisfaisant aux exigences des directives fabriqué en respect de notre système d'assurance qualité de production selon 2014/34/UE annexe IV.

Marquage Produit

 II 3 G Ex ic IIB T4 Gc
T° ambiante : -20 °C ≤ Ta ≤ +50 °C

Directives UE

2014/34/UE - ATEX
2014/30/UE - CEM

2011/65/UE - RoHS - 2015/863

Normes

À ce jour
EN IEC 60079-0:2018
EN 60079-11:2012
NF EN 61326-1:2013

Identification et traçabilité:

Les produits GIV4-EX sont identifiés par un numéro de série individuel qui permet la traçabilité. Ce numéro, associé à l'année, est inscrit sur une étiquette portant la référence complète de l'appareil.

Recommandations expresses en cas de relivraison:

Ce produit est un matériel pour atmosphères explosibles. À ce titre, et en respect de la directive ATEX 2014/34/UE, des dispositions doivent être prises pour assurer la traçabilité ascendante et descendante. Notre système qualité notifié ATEX/IECEx assure cette traçabilité jusqu'au premier point de livraison. Sauf dispositions écrites contractuelles contraires, toute personne assurant une relivraison de ce matériel s'engage à mettre en place un système permettant une éventuelle procédure de rappel de matériel non conforme pour une durée de 10 ans après la livraison.

Garantie et responsabilité:

Même hors période de garantie, seule la société A puissance 3 est autorisée à effectuer les réparations ou modifications d'un de ses produits. A puissance 3 dégage sa responsabilité, dans le cas du non-respect de ces clauses.

Saucats, le 04/04/2023

Laurent PROUILHAC
Personne autorisée ATEX/IECEx

